

# MESURES COMPENSATOIRES

Un enjeu pour les gestionnaires d'espaces naturels

Retour d'expériences réussi sur la co-construction de la  
démarche ERC d'un dossier d'extension de site industriel



# Des attentes sur le projet partagées !

- Le Bureau d'études  
(*Acer campestre*)
  - Prise en compte des enjeux écologiques **dès le lancement** de la réflexion projet
  - Possibilité d'interroger les **ressources bibliographiques** et experts locaux
  - **Temps** nécessaire pour travailler dans de bonnes conditions (ex : inventaires)
  - Transmission des caractéristiques techniques du projet futur => **impacts**
  - **Echanges réguliers** avec le maître d'ouvrage => volet milieux naturels dans la démarche projet
  - Réflexion possible quant à **l'adaptabilité du projet** en fonction des enjeux écologiques
- Le Maître d'œuvre  
(*SUEZ Environnement- SITA*)
  - **Obtention des autorisations administratives** nécessaires à l'exploitation
    - \* *Etude faune flore de qualité et donc conforme aux exigences de l'AE*
    - \* *Dossier compréhensible par les Parties prenantes et l'administrations (Enquête publique)*
  - **Mesures ERC adaptées aux enjeux et aux contraintes d'exploitation**
    - \* *Mesures proportionnées aux enjeux*
    - \* **Co-construction** des mesures d'**Evitement** et de **Réduction** et enfin **Compensation** si nécessaire
    - \* *Conseil et accompagnement des experts (Bureau d'étude, Gestionnaires, Administrations, CBN, ...)*
    - \* *Conciliation des enjeux écologiques & économiques*



# 20<sup>ème</sup> édition

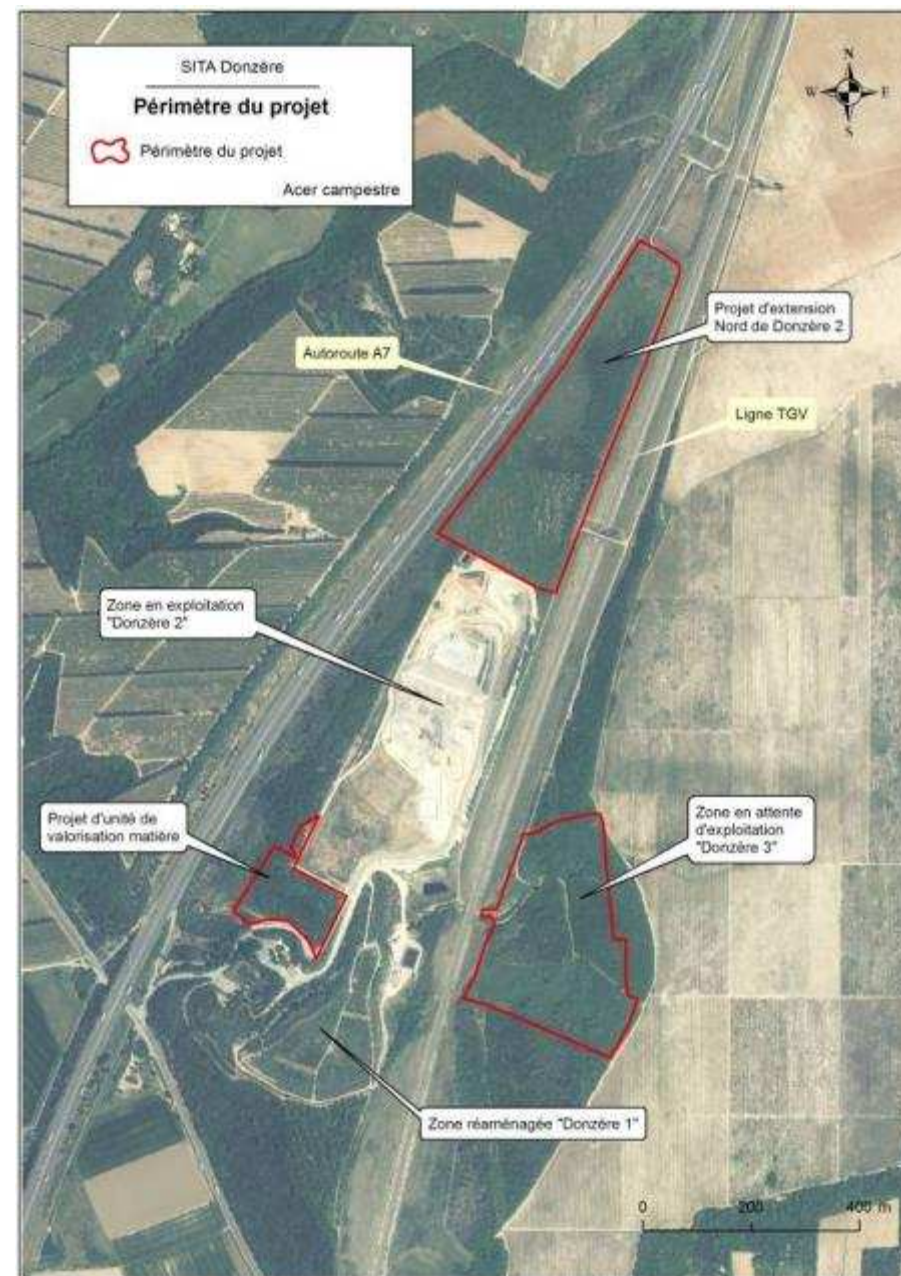
du Forum des gestionnaires  
des espaces naturels

## Caractéristiques du projet

- Projet d'extension d'une l'ISDND (34ha en exploitation ; 18ha en projet)
- Situé entre une LGV et une autoroute
- Réaménagement historique en reboisement d'essences locales

## Etapas de l'état initial faune / flore

- Analyse bibliographique et consultations des organismes ressources
- Inventaires naturalistes en 2012 sur les 4 saisons
- Analyse de l'intérêt de la zone se basant sur les enjeux de conservation et réglementaire



# 20<sup>ème</sup> édition

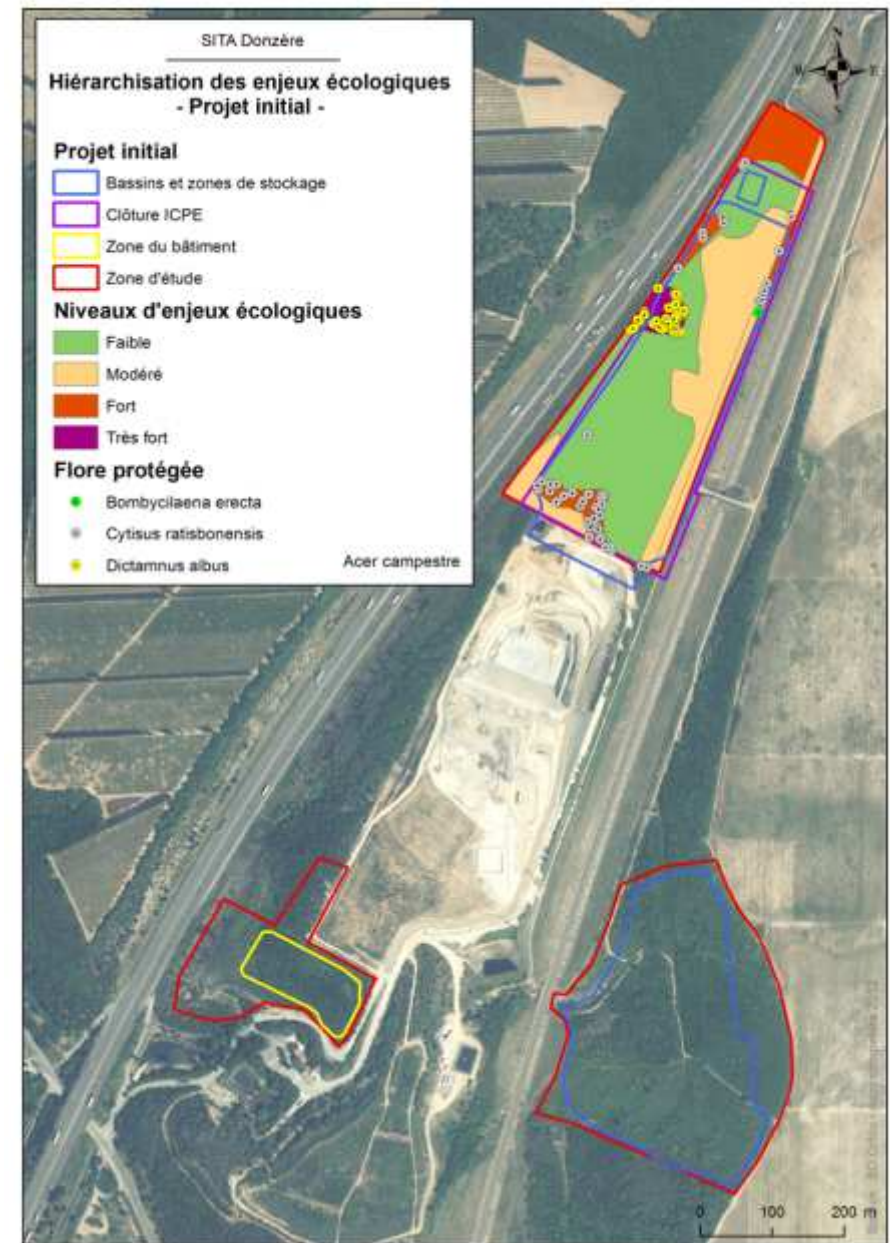
du Forum des gestionnaires  
des espaces naturels

## Enjeux écologiques identifiés

- Nombreuses stations flore protégée (Fraxinelle, Cytise à longue grappe...)
- Secteurs de friches et de talus riches en passereaux et reptiles
- Lisières et fruticées jouant un rôle de corridor écologique pour la faune

## Impacts potentiels forts

- Excavation pour stockage
- Construction bâtiment
- Clôtures



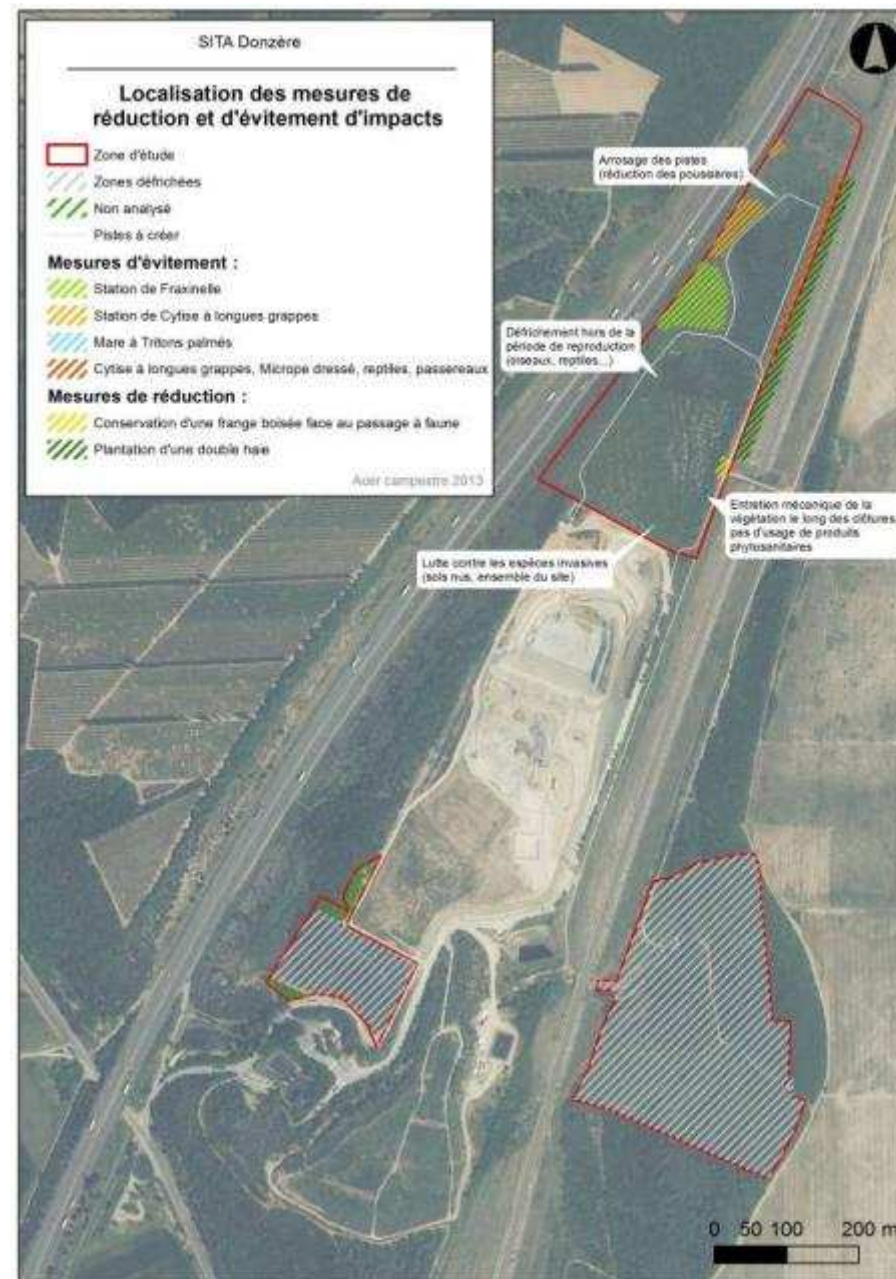
## Mesures ERC

### ● Mesures d'évitement

- Déplacement des pistes : conservation de talus favorables à la faune et à la flore
- Réduction de l'emprise des casiers : évitement total de la station de Fraxinelle
- Adaptation des clôtures : préservation des cheminements et secteurs ouverts

### ● Mesures de réduction

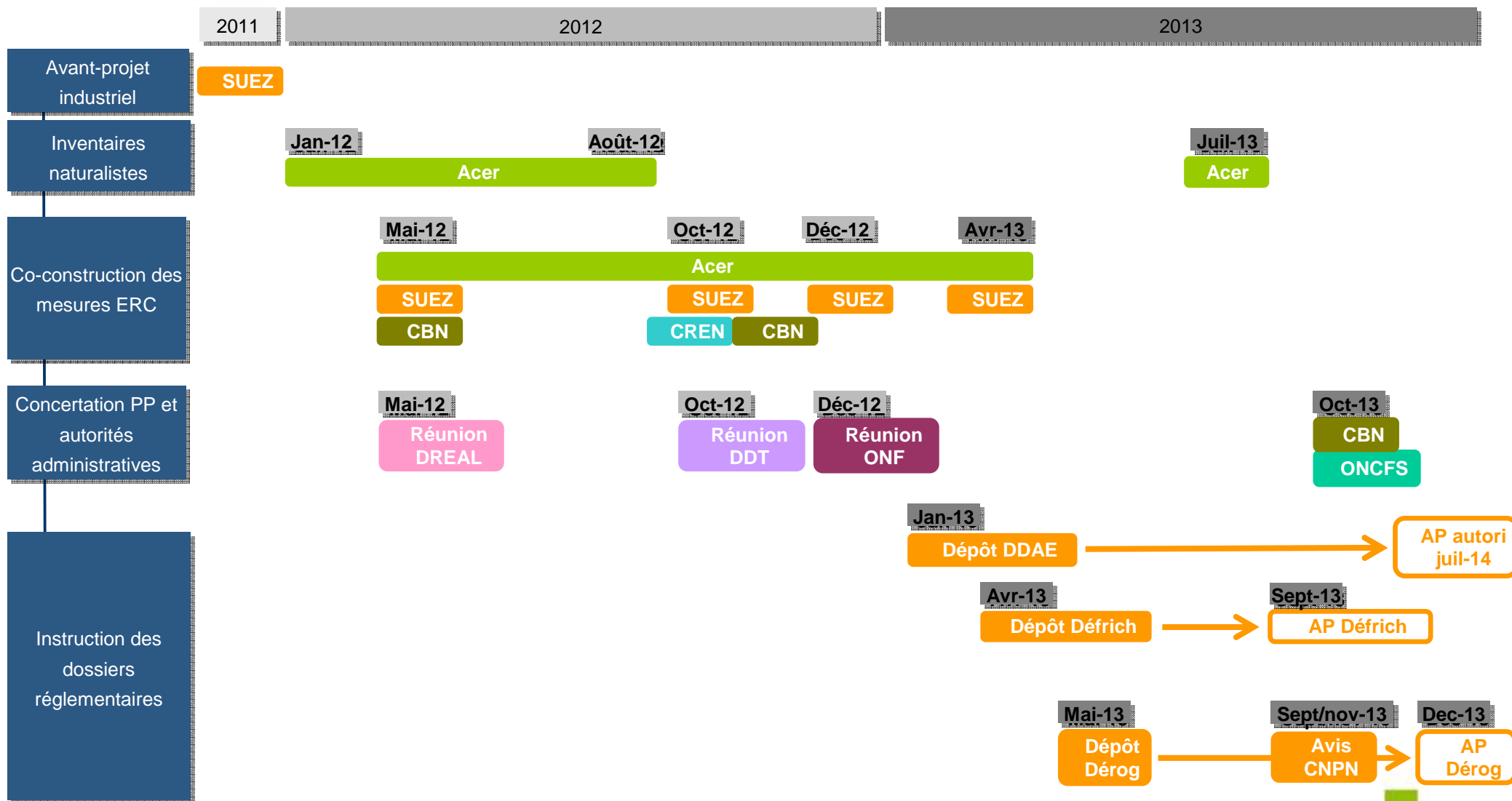
- Adaptation des périodes de défrichement
- Frange boisée au droit au passage à faune
- Création d'une double haie buissonnante
- Protocole de lutte contre les espèces invasives
- Adaptation de l'entretien des clôtures
- Plan de circulation des engins



### • Mesures compensatoires

- Transferts des pieds de Cytise vers des clairières aménagées
- Entretien différencié des talus, clairières et lisières pour la flore et les reptiles
- Mise en place de gîtes artificiels pour les reptiles
- Reboisements sur l'intégralité sur site favorables à l'avifaune à partir de semences collectées in-situ





## Retour d'expérience (*Bureau d'étude Acer campestre*)

- Points positifs
  - Prise en compte de la thématique « milieux naturels » en amont de la conception du projet
  - Réelle possibilité pour l'écologue d'adapter le projet et de mettre en place une démarche ERC
  - Interlocuteur biodiversité au sein de l'équipe projet
  - Equipe projet stable dans le temps
  - Démarche évolutive en fonction des avis DREAL et experts locaux
  - Démarche itérative allant de la constitution des dossiers réglementaires jusqu'à la mise en place des mesures compensatoires, des suivis et du plan de gestion
- Points négatifs
  - Difficulté de s'appuyer sur un retour d'expérience pour proposer des mesures compensatoires efficaces
  - Porté à connaissance des services de l'Etat difficilement mobilisable
  - Articulation avec les autres dossiers réglementaires, défrichement notamment





## Retour d'expérience (*Maitre d'œuvre SUEZ Env – SITA*)

### • Points positifs

- **Appropriation** par les parties prenantes, transparence avec les autorités de tutelle
  - *Confiance de l'administration ⇒ Facilitation de la recevabilité des dossiers*
- Délai pour les **inventaires** et les compléments d'inventaires pris en compte **dès le démarrage**
  - *Etude d'impact conforme aux exigences de l'AE*
  - *Crédibilité du dossier auprès de l'administration*
- **Collaboration étroite** entre le bureau d'étude, le gestionnaire de site, les développeur de projet ⇒ **co-construction des mesures ERC**
  - *Réactivité face aux questions au fil de l'eau*
  - *Elaboration de mesures ERC pertinentes et à la mesure des enjeux*
- **Avis positifs des experts délégués** (Faune & Flore) du CNPN sans passage en commission
  - *Avis positifs des experts locaux (CBNA et ONCFS) intégrés bien en amont dans le processus d'élaboration des mesures*

### • Points négatifs

- **Nombreuses parties prenantes** à consulter
  - *Rallonge les délais*
  - *Exigences potentiellement contradictoires (défrichement / écologie)*
- Peu de visibilité et de maîtrise des **délais du CNPN**



## Perception des mesures compensatoires par le MO

### • Opportunité

- Nouvel enjeu, **montée en compétence interne**
- Atout pour un **ancrage territorial** des exploitations
- **Valorisation** ultérieure via une **sensibilisation** des parties prenantes (Ex : Sentiers de la biodiversité)

### • Contrainte

- Contrainte **réglementaire** ⇒ Exigences de plus en fortes
- Risque d'**image** ⇒ impact concurrentiel
- **Coût financier** qui peut être conséquent et à intégrer dès l'amont des projets

### ⇒ Nécessité d'une vraie transversalité

- Intra-entreprise et inter-services
  - *Développeurs de projets, Ingénieur environnement, Exploitant, Services techniques, Directions technique et financière, Ingénieur écologue*
- Inter-parties prenantes locales et nationales
  - *Administrations, CNPN, Experts locaux, Gestionnaires d'espaces naturels, Fédération de chasse, autres Industriels, Riverains, ...*



# Conclusions

## ⇒ Les facteurs clefs de réussite

- **Co-construction** des mesures ERC avec tous les partenaires et experts compétents
- Prise en compte **dès l'avant-projet** des enjeux biodiversité pour permettre la mise en œuvre de mesures d'Évitement et de Réduction avant tout
- **Implication** de tous les niveaux de l'entreprise pour une appropriation des mesures autant en phase projet que pendant la durée de vie de l'exploitation

